

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

PLACE DES NATIONS - Île Sainte-Hélène, arrondissement de Ville-Marie

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Plan d'urbanisme :	Située dans un secteur de valeur exceptionnelle
Loi sur les biens culturels :	Site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène
Répertoire canadien des lieux patrimoniaux :	Aucune désignation

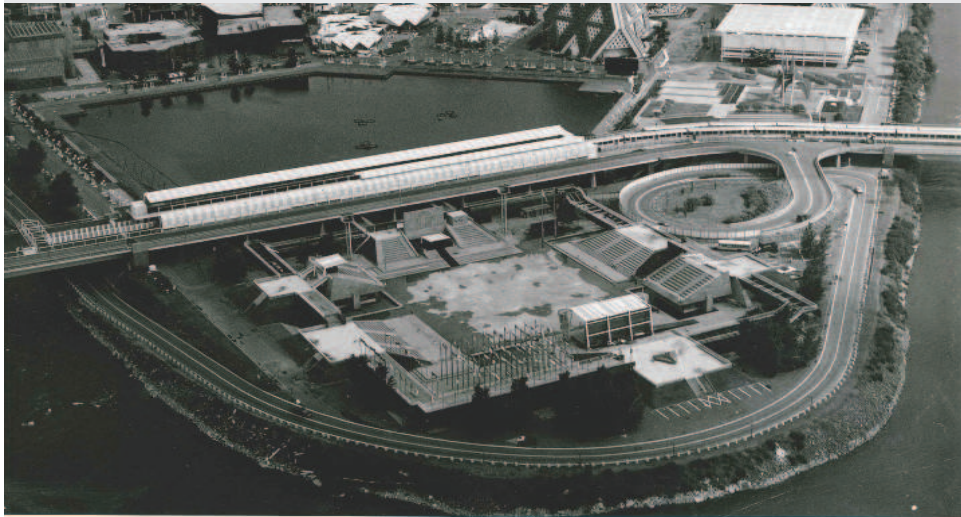


Photo : Parc Jean-Drapeau



Emplacement de la Place des Nations sur l'île Sainte-Hélène - Gracieuseté UQÀM

SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

L'intérêt patrimonial de la place des Nations repose d'abord sur l'empreinte du souvenir d'Expo67 chez les personnes qui ont vécu cette époque effervescente et la faculté qu'elle a aujourd'hui de toucher tous les Montréalais. C'est un témoin privilégié de cet événement historique sans précédent qui a ouvert les Québécois sur la diversité des cultures du monde, en pleine période d'affirmation et de modernisation accélérées.

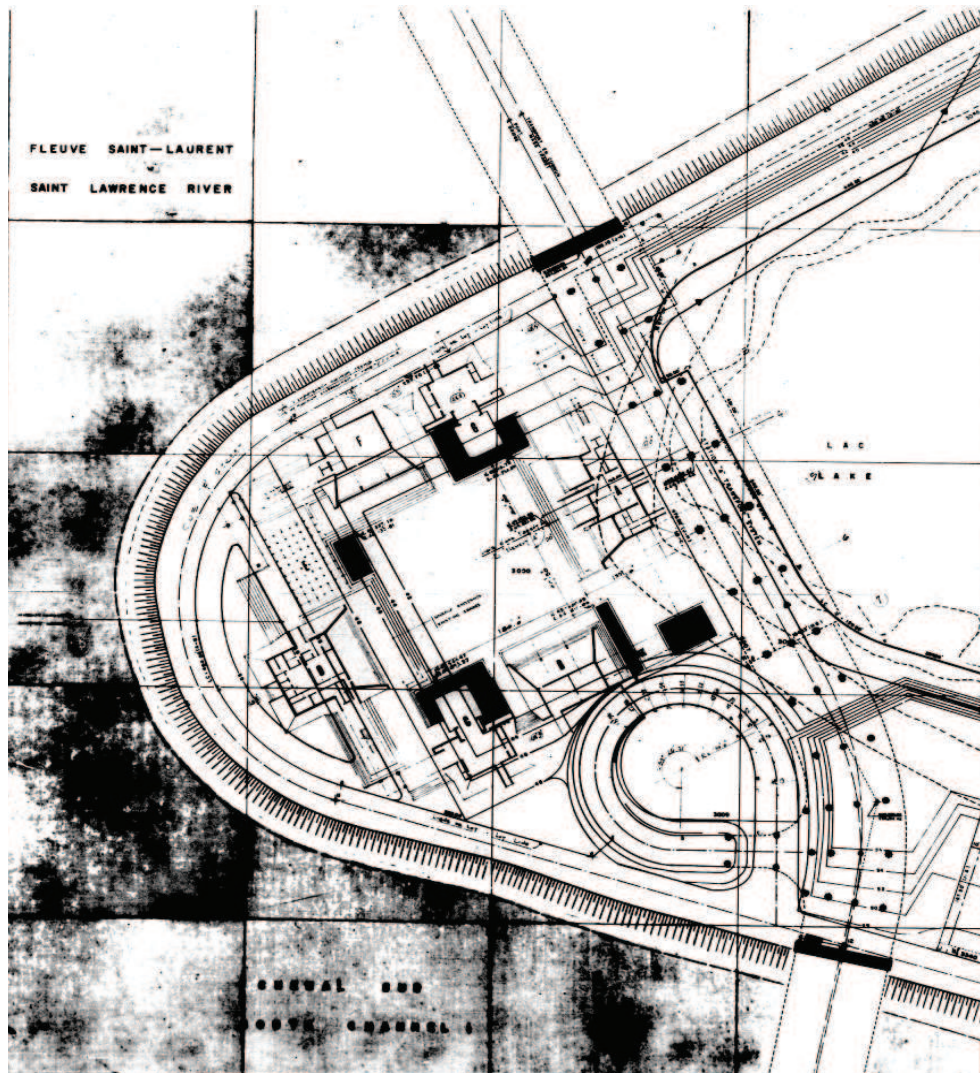
Il tient à l'audace de la vision de l'aménagement des îles au coeur du fleuve en contact visuel avec la ville et de l'oeuvre de génie civil qu'a constitué la création du site de l'expo. Il repose aussi sur l'importance de son architecte, André Blouin, dans le développement de l'architecture et de l'urbanisme moderne au Québec. Le projet de la place des Nations a été innovateur par sa conception de lieu de rassemblement ouvert et horizontal en contrepartie des monuments verticaux qui constituaient le coeur des expositions universelles précédentes. L'aménagement du lieu, l'intégrité de sa conception d'origine, la variété de ses sous-espaces et l'expressivité de ses matériaux confèrent un caractère précurseur à cette oeuvre unique au Canada.

Aujourd'hui, sa situation privilégiée dans le paysage des îles du parc Jean-Drapeau, au coeur du Saint-Laurent, bénéficiant de vues exceptionnelles sur Montréal, en fait un des plus beaux emplacements pour un espace public en ville.

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

PLACE DES NATIONS - Île Sainte-Hélène, arrondissement de Ville-Marie

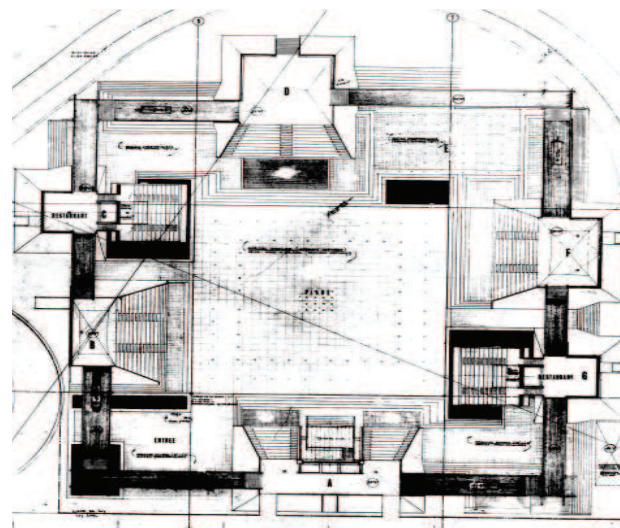
CONTEXTE



Plan extrémité sud de l'île Sainte-Hélène Source : Fonds André Blouin - CCA

CHRONOLOGIE

1962 - Attribution de l'organisation d'Expo67 à la Ville de Montréal par le Bureau international des Expositions
1963 - Choix du site et de la décision d'augmenter la superficie de l'île Sainte-Hélène et de créer l'île Notre-Dame pour la tenue de l'expo
1964 - Amorçage du projet de la place des Nations
1966 - Fin des travaux de construction de la place des Nations
1967 - Tenue de l'Expo67 (du 29 avril au 29 octobre)
1968 et 1969 - Tenue de l'exposition Terre des Hommes sur le site et dans les pavillons restants d'Expo67
1968 à 1980 - La place des Nations est le lieu de nombreux événements protocolaires et de spectacles pendant la saison estivale
1978 - Conférence internationale de l'UNESCO
1980 - Première édition du Festival international de Jazz de Montréal à la place des Nations
1986 - Premières études en vue de l'élaboration du Plan directeur de mise en valeur et de développement du parc des Îles (publié en 1993)
1990-1992 - Projet du carrefour des Îles : réaménagement de la pointe sud-ouest de l'île Sainte-Hélène, occasionnant une renaturation de la place des Nations et de ses pourtours
Actuellement, la place des Nations est inaccessible au public, en raison de son état de détérioration avancée et de la dangerosité de plusieurs de ses composantes.



Plan place des Nations

Source : Fonds André Blouin - CCA

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

PLACE DES NATIONS - Île Sainte-Hélène, arrondissement de Ville-Marie

VALEUR SYMBOLIQUE



Photo : Université Concordia

La valeur symbolique de la place des Nations repose sur :

- l'empreinte du souvenir d'Expo67 sur ce site, lieu emblématique de cet événement international, qui exprime toujours la grandeur du passé. Le lieu suscite émotion et nostalgie chez les personnes qui ont vécu cette période exceptionnelle de l'histoire canadienne et touche le cœur de tous les Montréalais;
- son association actuelle à la vocation événementielle du site, confirmant l'importance de ce lieu de rassemblement et d'échanges interculturels, au cœur du parc Jean-Drapeau.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- l'ensemble de la composition de la place
- le logo de Terre des Hommes sur l'arrière-scène de béton
- les deux mâts de drapeaux restants (un pour le Canada et l'autre pour le pays dont la journée nationale était célébrée)
- la base triangulaire de la flamme de l'Expo

VALEUR ARCHITECTURALE



Photo : Jean Laberge

La valeur architecturale de la place des Nations repose sur :

- son implantation sur la pointe sud-ouest de l'île Sainte-Hélène, dont l'agrandissement a constitué un audacieux ouvrage de génie civil;
- l'importance de sa conception d'origine dans le développement de l'architecture moderne, en tant que place publique minérale non-urbaine, inspirée de sources culturelles et architecturales variées, démontrant une formidable maturité et une maîtrise exceptionnelle des matériaux qui la composent;
- la notoriété et le talent exceptionnel de son principal concepteur, l'architecte André Blouin, formé chez Auguste Perret, qui a marqué l'architecture et l'urbanisme modernes au Québec;
- l'innovation du choix de concevoir pour l'Expo un site de rassemblement ouvert horizontal plutôt qu'un monument vertical comme ceux des expositions universelles précédentes;
- l'aménagement d'ensemble du lieu, composé d'une place principale, de places secondaires et de nombreux espaces offrant des expériences spatiales riches et variées;
- la clarté, la finesse du concept d'origine, exploitant les possibilités et l'expressivité des matériaux, notamment le béton et le bois lamellé-collé;
- la reconnaissance qu'elle a reçue par les nombreux prix de conception accordés à ses concepteurs.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- la configuration de la pointe sud-ouest de l'île Sainte-Hélène
- toutes les composantes du concept d'origine de la place des Nations
- les systèmes constructifs, porte-à-faux et autres particularités structurales
- les composantes fonctionnelles propres au site : gradins pyramidaux, tribune, arrière-scène, mâts, base triangulaire de la flamme de l'Expo, talus gazonnés, etc.
- l'expérience spatiale procurée par les passerelles et les places secondaires
- le béton brut de décoffrage
- le bois lamellé-collé d'origine canadienne
- l'empreinte des bassins
- l'espace central vide et ouvert et la troisième dimension bâtie de la place
- les différences de niveaux
- la forme carrée de la place
- les mâts de drapeaux en béton comme innovation technologique
- les étriers d'acier supportant les poutres de bois

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

PLACE DES NATIONS - Île Sainte-Hélène, arrondissement de Ville-Marie

VALEUR HISTORIQUE

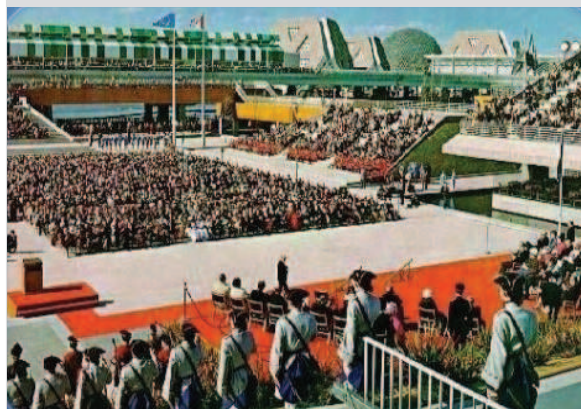


Photo : <http://ncf.ca>

La valeur historique de la place des Nations repose sur son témoignage :

- d'Expo67, l'événement international le plus significatif jamais tenu à Montréal, qui réunissait 70 pays, qui s'est déroulé du 29 avril au 29 octobre 1967 et qui a accueilli 50 millions de visiteurs;
- de l'ouverture des Québécois sur la diversité des cultures du monde, en pleine période d'affirmation et de modernisation accélérées;
- de sa fréquentation par de nombreux dignitaires et personnalités qui ont façonné le XXe siècle. La place des Nations occupait une place prépondérante sur le site d'Expo67, en ce qu'elle fut le théâtre des principales cérémonies nationales et manifestations culturelles orchestrées par les pays participants;
- de la préparation de cet événement, moment d'effervescence sans précédent qui a valorisé les créateurs québécois et canadiens et a propulsé leur créativité;
- d'une période moderne de l'histoire mondiale et de l'histoire de l'architecture en particulier;
- du lancement, en 1980, du Festival international de Jazz de Montréal, la plus importante manifestation culturelle annuelle au Québec;
- des changements d'approches en aménagement, favorisant les interventions modernistes dans les années 1960 et l'approche écologique naturalisante dans les années 1990.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- l'emplacement de la place des Nations, adjacent à l'accès au site d'Expo67 par la station de l'Expo-Express
- le site comme lieu de rassemblement et témoin de l'architecture moderne
- le contraste entre le caractère moderne et minéral de la place des Nations et la naturalisation subséquente de ses abords et des berges autour

VALEUR PAYSAGÈRE



Photo : Jean Laberge

La valeur paysagère de la place des Nations repose sur :

- sa situation privilégiée au milieu du fleuve, véritable figure de proue de la pointe sud de l'île Sainte-Hélène, en lien avec les berges, le pont de la Concorde et le lac des Cygnes;
- la variété des expériences paysagères vécues aux différentes échelles de sa place centrale, ses composantes architecturales et ses sous-espaces;
- les vues sur la ville, le fleuve et le reste du parc Jean-Drapeau offertes à partir des différents espaces composant le lieu;
- son emplacement dans un des principaux grands parcs de la Ville, espace végétalisé accessible au public.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- l'emplacement du site dans cette partie de l'île Sainte-Hélène
- la topographie plane du lieu
- les vues vers la cité du Havre, le centre-ville, le Vieux-Montréal, le fleuve et le reste du parc Jean-Drapeau
- la vue vers la place des Nations depuis le pont de la Concorde
- les arbres présents du concept d'origine
- la végétation des berges de la pointe sud-ouest

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

PLACE DES NATIONS - Île Sainte-Hélène, arrondissement de Ville-Marie

BIBLIOGRAPHIE

LEGAULT, Réjean, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 sur l'île Sainte-Hélène*, Montréal, Laboratoire de recherche sur l'architecture moderne et le design, École de design, UQAM, février 2005.

POITRAS, Claire, *Place des Nations, Expo'67, André Blouin et Patrick Blouin, architectes*, Montréal, Étude présentée à la ville de Montréal, Plan de développement des îles, novembre 1990.

FAUCHER, Paul et al., *Profils d'architectes d'aujourd'hui - André Blouin*, in ARQ, Architecture-Québec, no 39, octobre 1987.

LONDON, Mark et Robert DESJARDINS, *L'aménagement de la pointe sud-ouest de l'île Sainte-Hélène, une métamorphose longtemps attendue*, juillet 1992.

Fonds André Blouin (no. 30), Centre Canadien d'Architecture

Archives de la Société du parc Jean-Drapeau

GROUPE DE TRAVAIL

Sylvie Barriault, urbaniste, conseillère en aménagement, Direction des grands parcs et du verdissement

Julie Boivin, architecte, Direction de la culture et du patrimoine

Alexandra Court, chef de division - Événements publics, Direction de la culture et du patrimoine

Gilles Dufort, chef de division, Direction de la culture et du patrimoine

Thomas Fontaine, architecte, DAUSE, arrondissement de Ville-Marie

François Gravel, gestionnaire de projets, Société du parc Jean-Drapeau

Jean Laberge, architecte, Direction de la culture et du patrimoine

André Lavoie, architecte, Les architectes FABG

Réjean Legault, directeur du DESS en architecture moderne et patrimoine, UQAM

Julie St-Arnault, architecte-paysagiste, Vlan paysage

RÉDACTEUR

Jean Laberge, architecte, Direction de la culture et du patrimoine

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par la Société du parc Jean-Drapeau à la Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie de la Direction de la culture et du patrimoine pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ce site en collaboration avec les acteurs concernés.

Il se base sur la consultation d'une documentation sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 30 novembre 2011.